



Le débat sur les valeurs éducatives à Rillieux-la-Pape (69) Une démarche partagée

Pour fonder un véritable projet éducatif local et sortir d'une logique de dispositifs, il est nécessaire de réfléchir au préalable à des valeurs éducatives communes aux différents partenaires, valeurs qui se déclineront ensuite en objectifs stratégiques guidant l'action. C'est la démarche dans laquelle s'est engagée la ville de Rillieux-la-Pape, accompagnée par le Crefe Ain-Rhône, et dont témoigne l'élue adjointe à la vie scolaire, Catherine Lasserre.

Depuis plusieurs années, la ville de Rillieux s'implique dans différentes démarches : un premier contrat enfance renouvelé en 1999, le dispositif VVV, un contrat éducatif local et un contrat temps libre enfin, signés en 2000... Au fur et à mesure, la nécessité se faisait sentir d'un document cadre, le projet éducatif local.

Simple compilation des dispositifs existants ou monument définitif déclinant une fois pour toute la politique éducative de la ville? En aucun cas. Ce projet éducatif local s'est très vite défini comme ambitieux et vivant : recherche de cohérence et de complémentarité entre les différentes démarches en cours. Le PEL se veut une démarche et une réflexion partagées, pour définir les valeurs communes fondant la position éducative de la ville sur l'ensemble du territoire, constater les difficultés mais aussi les forces rencontrées sur le terrain, pointer les enjeux à relever et préciser enfin les grands défis que la ville entend se donner en matière d'éducation pour les moins de 20 ans.

Avec l'appui méthodologique du Centre ressource enfance famille école (Crefe Ain-Rhône) qui depuis longtemps accompagne notre travail sur l'accompagnement scolaire et le contrat éducatif local, nous avons commencé par créer un groupe d'écriture, qui se transformera en groupe d'animation du projet. Une vingtaine de personnes représentant les différentes instances intervenant dans le champ éducatif à Rillieux ont défini les valeurs formant le socle du projet. Cinq réunions foisonnantes, riches, ont été nécessaires pour produire un document cadre. Parallèlement, deux temps de réflexion ont été organisés avec le bureau municipal – élus, directeurs et chefs de service. Il semblait essentiel que cette phase d'élaboration soit partagée le plus en amont possible par l'ensemble de l'équipe municipale. L'accord s'est fait très vite sur les valeurs jugées fondamentales qui rejoignent celles de la République.

Nous allons maintenant diffuser ce document cadre afin qu'il suscite des réactions et qu'il soit par-

tagé par le plus grand nombre de personnes. En effet, le projet éducatif local ainsi proposé n'est que le socle général sur lequel nous invitons la communauté éducative à se retrouver. Reste à savoir comment chaque institution, avec ses compétences propres, va s'approprier le PEL et le décliner en projet d'action. Le « groupe d'écriture » a maintenant vécu en tant que tel. Il lui faut s'élargir en un groupe d'animation chargé de diffuser et de susciter partout une large réflexion au sein de l'Éducation nationale, du conseil général, des groupes de parents, des centres sociaux, des services municipaux et des associations intervenant dans le champ éducatif. Cette réflexion alimentera en permanence le PEL, lui donnera un socle solide qui colorera toute la politique éducative menée dans les années à venir sur l'ensemble du territoire. ■

Catherine LASSERRE

LES VALEURS DÉFINIES PAR LE GROUPE D'ÉCRITURE

Le respect de l'individu. Cela suppose de la part de tous ceux qui participent à la construction de l'identité et de la personnalité de l'enfant, ouverture d'esprit, accueil, écoute, empathie, exemplarité et stabilité... Dans une société où les valeurs les plus répandues sont souvent celles de la consommation, où les jeunes s'identifient trop facilement aux stars du sport ou de la télévision, où trop de familles vivent des situations économiques ou familiales si difficiles qu'elles ont du mal à offrir la stabilité matérielle et affective nécessaire. Dans certains cas, les filles ont peu de place...

L'éducation est déterminante dans la construction des enfants et des jeunes. Le principe d'égalité d'accès à la connaissance est affirmé avec force, tout comme la nécessité de rendre les jeunes responsables par rapport à leur projet de vie, acteurs de leur parcours éducatif.

Le respect de la différence. Dans la commune de Rillieux si hétérogène et partant si riche, la nécessité de mieux se connaître, la possibilité offerte à chacun de se créer une identité respectant ses racines et favorisant son ouverture aux autres, apparaissent comme autant d'évidences pour un mieux vivre ensemble.

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Chaque adulte est éducateur des enfants et des jeunes de la commune dans le respect des places et des compétences de chacun. Cela suppose que soient redonnés, reconnus aux parents d'abord, puis aux autres adultes, place, fierté, respect d'eux-mêmes, que des espaces de rencontres, d'échanges, d'écoute, de soutien permettant une parole individuelle ou collective soient créés ou vivifiés.

Pour s'épanouir, chaque enfant doit bénéficier d'un cadre sécurisant et protecteur. Les adultes doivent construire ces cadres définissant droits et devoirs, en y associant les jeunes. Quant aux professionnels de terrain, il doivent bénéficier d'une solide formation leur permettant confiance en eux, respect et accueil de l'autre...